

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le transfert d'office dans le domaine public routier communal des parcelles cadastrées AB 267 et AB 290 correspondant aux rues Henri Wallon, Frédéric Joliot Curie et Paul Langevin, voies privées ouvertes à la circulation publique

Conformément aux dispositions de l'arrêté municipal n° 2017/210 en date du 13/10/2017, il sera procédé à une enquête publique portant sur le transfert d'office dans le domaine public routier communal de Goussainville, des parcelles cadastrées AB267 et AB290 correspondant aux rues Henri Wallon, Frédéric Joliot Curie et Paul Langevin, voies privées ouvertes à la circulation publique.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de GOUSSAINVILLE, sise 1 Place de la Charmeuse, pendant une durée de 15 jours consécutifs du samedi 18 novembre 2017 au samedi 2 décembre 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme, soit : du mardi au mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 17h30 ; le jeudi de 14h00 à 17h30 ; le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 17h00 ; le samedi de 8h30 à 11h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête, côté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur désigné pour cette affaire. Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : www.ville-goussainville.fr.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou par courrier à Mme Christine PILLETTE, Commissaire-Enquêteur, 1 Place de la Charmeuse, BP10030, 95191 GOUSSAINVILLE CEDEX, ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete2017-urbanisme@ville-goussainville.fr.

A cet effet, Madame Christine PILLETTE, professeur des écoles, a été désignée en en qualité de Commissaire-Enquêteur pour conduire la présente enquête publique. Elle recevra le public à la Mairie de GOUSSAINVILLE les :

- samedi 18 novembre 2017 de 8h30 à 11h30
- mercredi 29 novembre 2017 de 15h00 à 18h00

Un mois après la clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de Madame le Commissaire-Enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Mairie de Goussainville – service urbanisme.